TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES 3
INTRODUCTION 5
01 COMMENT SE PREPARER AUX DIFFERENTS JURYS ? 6
1 Préparation en autodidacte 6
2 Préparation via une formation organisée 6
2.1 Enseignement à distance de la féderation wallonie-bruxelles 6
2.2 Enseignement privé 7
2.3 Enseignement de promotion sociale 7
2.4 En tant qu'élève libre 7
02 JURYS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 8
1 Diplômes, certificats et attestations 8
2 Inscription 8
2.1 Qui peut s'inscrire ? 8
2.2 Séance d'information obligatoire 9
2.3 Coût 10
3 Examens 10
3.1 Organisation des sessions 10
3.2 Matières à présenter 11
4 Dispenses 14
5 Résultats 15
6 Recours 16
6.1 Introduction d'une plainte 16
6.2 Délai 16
6.3 Instance de recours 16
Composition 16
Objet des recours étudiés 16
Décision 16
03 JURYS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 17
1 Composition et siège des jurys 17
2 Conditions d'admission et modalités d'inscription aux examens 17
3 Programme et organisation des épreuves 18
3.1 Programme 18
3.2 Organisation des épreuves 18
4 Conditions de réussite et recours 18
4.1 Conditions de réussite 18
4.2 Recours contre les jurys 18
04 JURYS CENTRALISES AU MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES 19
1 Professeurs de cours spéciaux : éducation musicale 20
1.1 Modalités d'inscription 20
Comment s'inscrire ? 20
Quel est le montant du droit d'inscription ? 20
Quels sont les documents nécessaires à l'inscription ? 20
1.2 Conditions d'admission 21
Accès aux épreuves du 1er degré 21
Accès aux épreuves du 2e degré 21
Accès aux épreuves du 3e degré 21
1.3 Programme et organisation de l'épreuve 21
Quelles sont les Conditions de réussite ? 21
Quels sont les Recours possibles ? 21
2 Professeurs de cours spéciaux : secrétariat-bureautique et bureautique 22
2.1 Modalités d'inscription 22
Comment s'inscrire ? 22
Quel est le montant du droit d'inscription ? 22
Quels sont les documents nécessaires à l'inscription ? 23
2.2 Conditions d'admission 23
2.3 Programme et organisation des épreuves 23
Programme 23
Dispenses 23
Conditions de réussite 24
Recours 24

© Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL
Éditeur responsable : MARIE-PIERRE VAN DOOREN – Rue Armée Grouchy 20 – 5000 Namur

3 Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) 24
3.1 Modalités d'inscription et conditions d'admission 25
Comment s'inscrire ? 25
Quel est le montant du droit d'inscription ? 25
Documents nécessaires à l'inscription 25
Conditions d'admission 25
Épreuve 26
Conditions de réussite 26
Dispenses 26
4 Organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la fédération wallonie-bruxelles 27
4.1 Modalités d'inscription 27
Comment s'inscrire ? 27
Montant du droit d'inscription 27
Documents nécessaires à l'inscription 27
4.2 Organisation des épreuves 28
Épreuves pour le personnel directeur et enseignant 28
Épreuves pour les membres du personnel administratif 28
Epreuves pour donner cours de langues modernes autres que le français 28
Épreuve de connaissance approfondie d'une seconde langue pour les instituteurs primaires 29
Conditions de réussite 29
5 Certificat de connaissance approfondie d'une langue afin d'enseigner des cours en langue d'immersion . 30
5.1 Modalités d'inscription 30
Comment s'inscrire ? 30
Montant du droit d'inscription 30
Documents nécessaires à l'inscription 30
5.2 Organisation des épreuves 31
Épreuves 31
Conditions de réussite 31
05 CONSEQUENCES DES JURYS SUR LES DROITS SOCIAUX 32
1 Incidence sur les allocations familiales 32
2 Incidence sur la mutuelle 33
3 Incidence sur les allocations de chômage 33
4 Incidence sur le congé-éducation 33
SOURCES JURIDIQUES 34
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR 37
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE 37

© Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL
Éditeur responsable : MARIE-PIERRE VAN DOOREN – Rue Armée Grouchy 20 – 5000 Namur